



CEP : 10 212 bénéficiaires en 2020 en Occitanie

10 212, c' est le nombre de salariés et d' indépendants qui ont été accompagnés dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) en région Occitanie en 2020. Financé par France Compétences, le CEP est un service public gratuit et personnalisé, ouvert à tout actif souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Un bilan prometteur pour cette année de mise en œuvre des nouveaux opérateurs et de crise sanitaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CEP pour les actifs occupés (salariés du secteur privé non-cadres et travailleurs indépendants) est délivré en Occitanie par les CIBC et les trois chambres consulaires (chambres de métiers et de l' artisanat, chambres de commerce et d' industrie, chambres d' agriculture), associées autour d'un objectif de proximité territoriale et de complémentarités de compétences. En 2021, le groupement se dote d'un nouveau nom : le réseau EVA.

Visuel indisponible

L'avenir professionnel au cœur des préoccupations des salariés en 2020

Changer de métier : principal motif de sollicitation en 2020

Les bénéficiaires ont principalement sollicité le service pour travailler à leur projet d'évolution professionnelle, et plus précisément afin de changer de métier.

Les salariés et les indépendants ont sollicité également les équipes du CEP pour obtenir de l'information (sur les métiers, l'offre de formation, les dispositifs de financement...) ou encore pour faire le point sur leur situation professionnelle.

En 2020, 91% des bénéficiaires étaient des salariés en CDI, âgés pour plus de la moitié entre 26 et 44 ans. Les femmes ont été majoritaires à hauteur de 64% des sollicitations. Près de 3/4 des demandes d'accompagnement provenaient des secteurs de la santé, du commerce et des activités de services.

« Le CEP, service public de proximité, gratuit et accessible à tous les salariés et indépendants est aujourd'hui bien installé. Il peut encore se déployer plus largement auprès des actifs pour nourrir leur capacité à choisir leur avenir professionnel. Il est prêt à devenir un levier efficace face aux transformations du travail et aux défis de la relance.

Avec la crise sanitaire, nous recevons des appels de salariés et de travailleurs indépendants qui souhaitent profiter de cette période pour prendre du recul sur leur emploi, leurs aspirations, leurs envies professionnelles. D'une façon plus ou moins contrainte, certains disposent de temps pour réfléchir et engager des démarches de changement professionnel ou de formation, notamment via leur Compte Personnel de Formation. Un premier rendez-vous n'engage à rien, c'est gratuit, et ça peut parfois tout changer pour la suite . »

précise **Marie DELON, directrice de projet CEP en Occitanie** .

Un service de qualité au cœur des territoires

[Visualiser l'article](#)

93 % des bénéficiaires déclarent le service utile et de qualité. Les conseiller(e)s en évolution professionnelle ont très vite maîtrisé les exigences de qualité du service rendu. Ils(Elles) ont su s'impliquer dans une diversité de partenariats utiles aux recours et aux parcours des personnes qu'ils accompagnent.

Avec 95 sites ouverts dans 44 villes d'Occitanie, et de multiples relations partenariales, le CEP et ses 136 conseillers se sont installés au cœur des territoires. Dans le même temps, les services à distance, prévus initialement, se sont adaptés et développés rapidement face aux contraintes du confinement afin de maintenir le service à distance. La demande de service *distancielle* est ensuite restée forte, tout au long de l'année 2020.

« Avec nos partenaires et équipes, nous assurons le service de conseil en évolution professionnelle de façon à garantir aux personnes qui nous sollicitent la réactivité et la qualité attendues. Nous nous sommes adaptés et avons proposé des horaires jusqu'à 20h et le samedi matin. En effet, l'accessibilité du service est un enjeu fort pour les pouvoirs publics qui nous ont confié cette mission, besoin accru durant la pandémie. Nous sommes particulièrement attentifs à proposer un service personnalisé et de proximité, y compris dans nos territoires ruraux.

De plus, afin de développer un maillage efficace des dispositifs, ressources et outils à disposition de nos bénéficiaires, nous nous sommes attachés à développer des partenariats avec les principaux acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la santé. Ainsi, des relations ont été nouées avec les autres opérateurs du CEP (APEC, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales), avec Transitions Pro Occitanie, avec la Région Occitanie, avec les opérateurs de compétences, le CARIF- OREF, les médecines du travail ou encore le service social de l'assurance maladie. »

souligne **Aurélie Ferjoux**, gérante du **CIBC du Tarn / Centre Occitanie** .